

Bazus



P.11

Vie scolaire
Sécurité école



P.12

Travaux
Eglise



P.15

Infos express
Recensement de la population



Mairie :

Le Village - 31380 Bazus

Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30

E-mail : mairie.bazus@wanadoo.fr

Sites : www.mairie-bazus.fr / www.cc-coteaux-du-girou.fr

Horaires de permanence du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi de 17h-19h et le Mercredi de 10h-12h

École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND

Tél : 05 61 84 88 93

Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Charlotte BRUNOT

Tél : 06 58 84 15 09

Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

Bibliothèque :

Responsable : Mme Marie PLACE

Horaires : le jeudi de 17h-18h

Correspondante de La Dépêche :

Mme Marie-Hélène d'HOFFELIZE

Tél : 06 30 20 76 84

E-mail : mariehelenedhoffelize@gmail.com

Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes

En bas de la Place Saint-Pierre

Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Jours de collecte des déchets :

Ordures ménagères : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

Recyclables : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : 05 34 26 93 89

Du Lundi au Dimanche : 9h30-12h / 13h30-18h.

(fermée le mardi et jours fériés). Réservée aux particuliers

Assistante sociale : 05 34 25 50 50

Conciliateur de justice : 05 61 84 21 10

Quelques tarifs

ASSAINISSEMENT :

Branchement maison neuve : 4000€

Branchement maison ancienne : 1000€

La participation aux frais de branchement (PFB), pour les travaux de réalisation des branchements, sera facturée au coût réel.

Cotisation fixe : 50€/ an

Prix de l'eau usée : 1,05€/ m3

RMRC : Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte : 0.25€/ m3

Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau.

CIMETIERE :

Concession :

Trentenaire : 50€ le m2

Temporaire (15 ans) : 65€ le m2

Caveau provisoire :

6 mois maximum : 100€ (qui seront déduits lors de l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal de Bazus)

Case ou cavurne du columbarium :

Temporaire (10 ans) : 1 200€

Dispersion des cendres au jardin du souvenir :

Pour les résidents : gratuit

Pour les non-résidents : 100€ (frais de dossier)

SALLE POLYVALENTE

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

Numéros d'urgence

Samu 31 : 15 **SAMU Social** : 115

Sos médecins : 05 61 33 00 00

Centre antipoison (Purpan) : 05 61 77 74 47

Gendarmerie : 17 ou 05 34 26 02 05

Pompiers : 18

CHU Purpan : 05 61 77 22 33

CHU Rangueil : 05 61 32 25 33

Resogardes (pharmacies de garde) : 3237

Plan grand froid / Canicule : 0805 36 36 31

02 Mémo

03 Édito

04 Équipe municipale

05 Vie municipale

06 Finances

7 Vie locale

10 Vie scolaire

12 Travaux

14 Infos express

18 Vie associative

20 Bazus en images

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus
Tél. : 05 61 84 95 50 / mairie.bazus@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Brigitte GALY

Rédacteurs : Véronique BOULOUYS, Isabelle CANO-MARMOL, Julien LAFON, Delphine LAURENT

Photos : Mairie, associations

Conception, réalisation graphique :

Nicolas Todo Graphiste freelance

Tél. : 06 30 26 86 68



L'édito du maire

Madame, Monsieur,

Ce bulletin municipal vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité 2019 de notre commune au travers de ces quelques pages.

Vous pourrez y découvrir : les échos des conseils, le budget communal, les travaux réalisés en 2019...

Mais au-delà des finances et des travaux, ce qui rend la vie agréable à Bazus ce sont bien sûr les bons et beaux moments qui rythment la vie du village.

Je salue ici l'investissement de tous les acteurs de cette vie associative.

Vous y trouverez aussi une information sur le recensement de notre commune qui aura lieu du 16 Janvier au 15 Février.

En ce début d'année, je souhaite vous offrir, au nom de l'équipe municipale et du personnel communal **nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour l'année 2020.**

Enfin, comme chaque année, je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le **Samedi 18 Janvier à 18h** à la salle des fêtes.

Très bonne lecture à vous.

Brigitte Galy

*Brigitte Galy, Maire de Bazus
et le conseil municipal
ont le plaisir de vous convier*

Samedi 18 Janvier à 18h
à la **Salle des Fêtes**

pour la **PRÉSENTATION DES VŒUX**
suivie du **VERRE DE L'AMITIÉ.**

LE CONSEIL MUNICIPAL



Brigitte GALY
Maire



Serge FAVA
1^{er} Adjoint



Frédéric MEJA
2^{ème} Adjoint



Delphine LAURENT
3^{ème} Adjoint



Véronique BOULOUYS



Julien LAFON



Cédric COURNEIDE



Isabelle CANO-MARMOL

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Maxime BONNET



Gilbert PENNEC



Erick RIVIERE



Franck PARENT



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Alain Oulès agent technique (CUI-CAE)

Frédéric Pirola agent technique

Fabienne Fava adjointe administrative principale

Estelle Jouret agent technique (CUI-CAE)

Les Echos du Conseil Municipal

Principales décisions prises au fil des conseils

• Budget et taxes :

- Le compte administratif de 2018 est approuvé à l'unanimité et est conforme aux comptes de gestion de la trésorerie. La section fonctionnement présente des dépenses pour 351 060.97€ et des recettes pour 405 452.94€ ; la section investissement présente des dépenses pour 865 990.85€ et des recettes pour 863 970.57€.

- Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité **de ne pas augmenter les taux communaux** des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti pour 2019.

- Les résultats figurants au compte administratif 2018 de la commune font état d'un excédent de fonctionnement de 451 411.86€ et d'un excédent d'investissement de 257 440.76€. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'affectation suivante : résultat à reporter en section fonctionnement : 451 411.86€ ; et en section investissement : 257 440.76€.

- Les indemnités de fonction de Mme le Maire et de ses 3 adjoints pour 2019 sont calculées selon l'indice brut terminal de la fonction publique et restent inchangées.

- Le budget primitif 2019 est voté à l'unanimité : section de fonctionnement : 782 296.86€ ; section d'investissement : 716 272.62€.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour 2019 l'indemnité attribuée à Mr CAMPONOGARA Gaëtan (sonneur civil) d'un montant de 800€ brut annuel.

- Le conseil municipal attribue une indemnité annuelle de 294€ au receveur municipal pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire.

• Achats de matériels

- Equipement des nouveaux bureaux dédiés à l'école : acquisition de bureaux, meubles de rangement, fauteuils et tableaux d'affichage auprès de la société Sud-Ouest Bureautique pour un montant

de 2 232.63€ HT.

- Acquisition pour l'école de 2 ordinateurs portables pour un montant de 1 242.30€ HT.

• Travaux

- Equipement dans le cadre d'économie d'énergie des 2 classes de l'école et des bureaux de la Mairie avec des pompes à chaleur air/air. Le devis de la société ART FROID a été retenu à la majorité pour un montant de 20 949€ HT.

- Travaux de rénovation et de mise aux normes de l'installation électrique de la mairie et création de prises pour les postes informatiques de la mairie et de l'école. Le devis de la société DESCALZO-PASCUAL a été retenu à l'unanimité pour un montant de 6 897€ HT.

- Travaux de sécurisation de l'accès aux écoles. Le Conseil Municipal retient à la majorité le devis de la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 6993.10€ HT comprenant la fourniture et la pose de barrières et d'un totem crayons à l'entrée du parking.

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition du SDEHG pour la rénovation des derniers appareils vétustes énergivores, pour les routes de Villariès, de Castelnaud, de Garidech, de Montastruc et du chemin des Chaumes.

Ainsi que l'extension de l'éclairage public chemin des Mourillous qui a fait l'objet d'une étude par le SDEHG. La part restant à la charge de la commune est de 8 354€.

- Pour la sécurité des enfants et du personnel de l'école, décision à l'unanimité de changer la porte de la classe de CP. Le devis de la société DELMAS pour un montant 2 840€ HT a été retenu.

- L'ensemble des travaux et des investissements réalisés ont fait l'objet de demande de subventions.

• Divers

- Décision à l'unanimité d'approuver le projet de convention d'occupation ponctuelle d'un local communal pour l'office

de tourisme des Coteaux du Girou qui intervient dans le cadre de ses missions d'animation sur l'ensemble du territoire communautaire.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou au 1er janvier 2020, de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées. Cette décision s'inscrit dans un souci de garder la maîtrise maximale de ces sujets sensibles au niveau communal.

- En matière de prévention des enfants et pour la sécurité, notre demande de mise en place d'un radar pédagogique au niveau de l'école a été retenue par le SDEHG qui a réalisé l'avant-projet. Le SDEHG prend en charge 50 % de l'acquisition du radar et la totalité du coût de la maintenance associée. Cette décision est votée à l'unanimité.

- L'avant-projet d'aménagement de la RD 45B (route de Montastruc) afin d'améliorer la sécurité des usagers au niveau du futur lotissement a été présenté au Conseil Municipal (création d'un tourne à gauche et mise en place d'une signalisation verticale). Afin de programmer ces travaux d'urbanisation, il convient que l'étude soit prise en considération par le Conseil Départemental et présente une convention pour la réalisation de ces travaux. Le conseil municipal, à la majorité, approuve l'avant-projet et la signature de cette convention.

- Règlement du cimetière municipal : afin de mettre à jour et d'encadrer la gestion du cimetière communal et du columbarium, un nouveau règlement applicable à compter du 01/11/2019 a été adopté à l'unanimité.

- Décision de ne pas augmenter les tarifs du repas de la cantine.

- Mme le Maire informe le conseil municipal que Mme Véronique MONTANER a démissionné le 10 mai 2019.



Les finances 2019

Pas d'augmentation des taux des taxes communales pour 2019.

Pour rappel :

- **Taxe Foncier Bâti : 8.44 %**
- **Taxe Foncier Non Bâti : 61.55 %**
- **Taxe Habitation : 10.67 %**

Le budget communal permet de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses pour l'année civile.

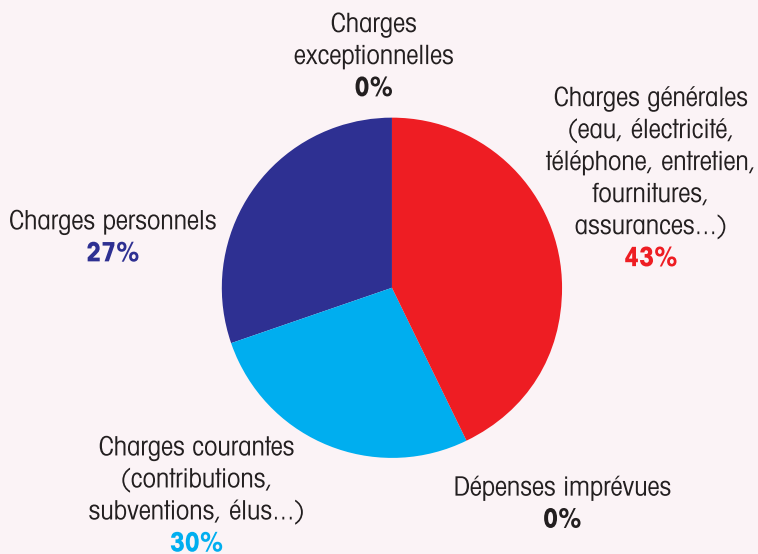
Le budget communal est composé de deux sections :
fonctionnement et investissement.



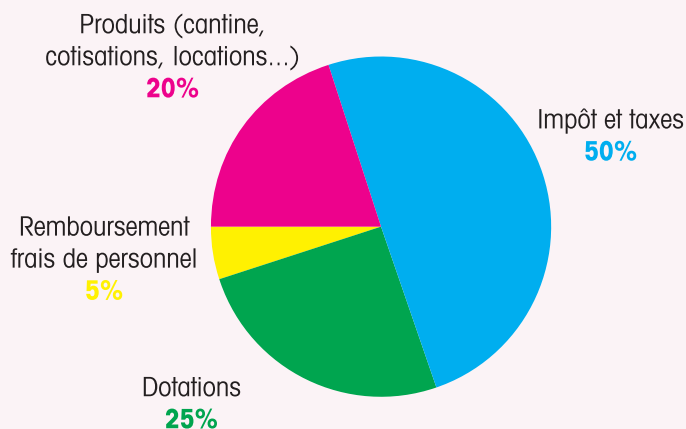
FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

DÉPENSES : 392 000 €



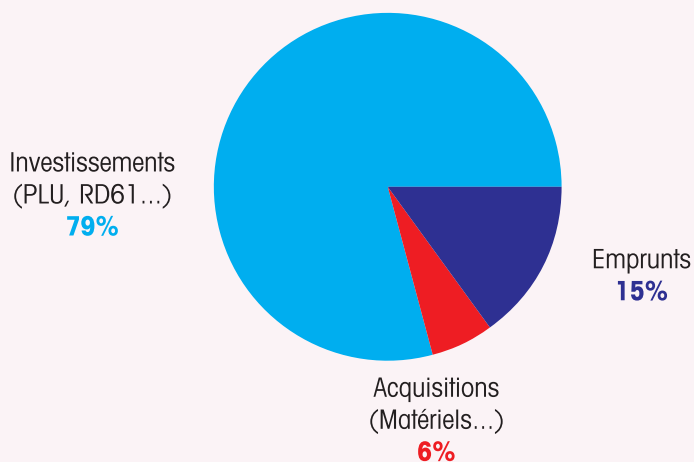
RECETTES : 400 000 €



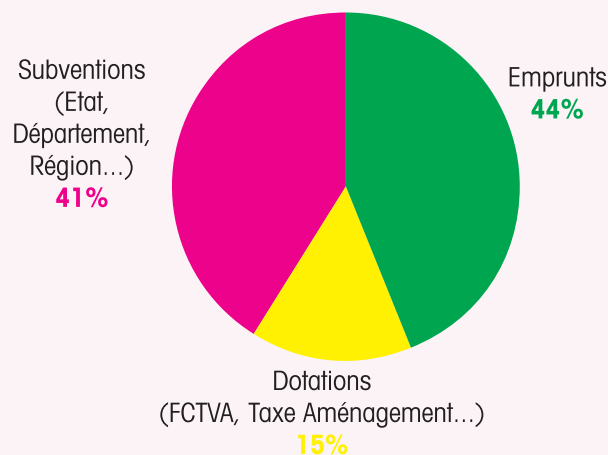
INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations qui contribuent à accroître ou à développer le patrimoine de la commune.

DÉPENSES : 285 000 €



RECETTES : 295 000 €



5^{ème} édition des « Tables Gourmandes »



C'est grâce à la fidélité de nos artisans du goût que nous avons pu organiser cette 5^{ème} édition des **tables gourmandes le 31 Août dernier**.

Cette année encore, environ 180 convives de Bazus ou des environs étaient présents et ont pu déguster les repas préparés sur place, entre amis ou en famille.

Petites nouveautés cette fois-ci, les glaces artisanales l'Astèque de Lavaur, la production saisonnière de fruits de La Magdelaine-Sur-Tarn et quelques bonbons et jeux pour le plaisir de nos jeunes.

Marc Hureau, passionné de généalogie, nous a également honoré de sa présence lors de cette soirée, afin de vous dédicacer le livre « Si Bazus m'était conté ». Le beau temps était de la partie, malgré une petite averse en fin de soirée.

Gilbert, le DJ de Moov Hit Radio a animé la soirée, au son des années 80 et autres succès. Cette édition était la dernière organisée par le Conseil Municipal actuellement en place et nous tenons à vous remercier de votre fidélité au fil des ans.

Souhaitons que cette fête conviviale perdure.

Repas des aînés

Ce ne sont pas moins de 40 convives qui ont pris place au sein de la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés de 70 ans et plus, organisé par la Commune le **20 Janvier dernier** en présence des élus et du personnel communal.

Vecteur de lien social, d'échange et de solidarité, ce banquet aura permis aux bazusiens cette année encore, de se retrouver et de passer une agréable journée d'hiver.

Le traiteur Viaule a proposé un **menu gourmand**. L'animation musicale a été assurée par Nelly Chriss tout au long de l'après-midi. Outre le tirage au sort des bouquets de fleurs de table, nos aînés ont tous pu bénéficier d'un petit cadeau souvenir sous la forme d'un set de table agrémenté d'anciennes photos de notre village au recto et du calendrier de ramassage des déchets au verso.

Comme toujours, les personnes qui n'ont pu se rendre sur place ont été livrées d'un plateau repas à domicile, soit 17 personnes au total.

En 2020, nous proposons à nos Aînés de renouveler l'expérience le **Dimanche 19 Janvier à midi**. Nous vous attendons nombreux !



Adhésion aux Services et Animations du CBE du Net

C'est en Juin dernier que Mme le Maire a signé une **convention d'adhésion auprès du Comité de Bassin d'Emploi du Nors-Est Toulousain-Tarn**. Les habitants de Bazus ont désormais accès gratuitement à :

- **Des ateliers d'initiation informatique** pour les seniors (à Bazus du 21 Mars au 25 Avril 2019, 6 participants)
- **Des sorties culturelles** (18/09/2019 : visite guidée à Villemur sur Tarn suivie d'un repas à l'Etang d'Ô - 27/11/2019 : journée à la Cité de l'Espace + repas)
- **Des ateliers d'information** à destination des seniors (14/10/2019 à Buzet : atelier nutrition spécial macaron - 28/10/2019 à Bessières : Mieux gérer son quotidien en diminuant les douleurs articulaires, la fatigue, et l'arthrose - 04/11/2019 à Bessières : Mieux vivre chez soi à la Retraite)
- **Un accompagnement des demandeurs d'emploi** (forum pour l'emploi, formations, ...)
- **Un accompagnement à la création d'entreprise** (accompagnement dans chacune des étapes de la création : étude de marché, business plan, forme juridique, formalités, gestion des risques, ...)
- **Une aide au développement d'entreprises et associations** (formations, petits déjeuners thématiques entre professionnels, ...),

Tout le programme d'animation du territoire est accessible sur le site **www.cbedunet.org**

Si vous êtes intéressés par un de ces services ou animations, n'hésitez pas à contacter votre Mairie pour connaître le programme et les modalités d'inscription.

Un parcours d'initiation informatique spécial seniors

Beaucoup redoutent de bientôt n'avoir plus le choix que d'effectuer les démarches administratives sur Internet. C'est pourquoi, nous avons mis en place, en partenariat avec le Comité de Bassin pour l'Emploi Nord Est Toulousain (CBE du NET) **un parcours d'initiation informatique spécial seniors.**

Cela a concerné des personnes qui ont plus de 60 ans et qui n'ont pratiquement aucune connaissance en informatique. Pour ces étudiants seniors qui découvrent cet univers, il faut consacrer une attention particulière. C'est pour cela que les cours sont dispensés en petits groupes de six personnes maximum, pendant deux heures.

Animées par Aurélie, chargée de mission au CBE du NET, **ces séances ont aidé les seniors à découvrir l'outil informatique.** Ils ont appris tout d'abord à se repérer sur l'ordinateur, à utiliser le clavier au travers d'exercices sur des logiciels de traitement de texte. C'était la première étape.



« Les jeunes sont nés avec l'informatique, il est inimaginable pour eux de penser qu'il y a quelques décennies, il n'y avait pas Internet ». Les plus de soixante ans, eux, ont pris le progrès en route et, certains aidés par leurs enfants aguerris à l'outil informatique, essayent de pianoter, d'envoyer des mails, en « pestant », devant les nombreuses difficultés.

Ce stage a eu pour mission de les familiariser à l'outil informatique et à les aider à se servir d'Internet. En six séances, ils ont appris à utiliser l'ordinateur avec plus d'efficacité et les principes de base pour naviguer sur le web.

Patrouille de nuit



En qualité de Maire et donc d'Officier de Police Judiciaire mais ne connaissant pas forcément en interne les méthodes et les champs d'intervention des gendarmes, j'ai été invitée à les accompagner sur le terrain la nuit du vendredi 8 mars 2019.

J'ai pris connaissance de l'armement et du matériel dont disposent les gendarmes pour assurer leurs missions, j'ai visité les cellules de dégrisement et de garde à vue et après avoir revêtu un gilet pare-balles, me voilà dans une voiture de gendarmerie pour patrouiller.

Et il s'en passe des choses, la nuit... Cette nuit-là, nous avons eu des tapages nocturne, un cas d'une personne dépressive voulant mettre fin à ses jours avec une demande d'hospitalisation d'office, des contrôles routiers et pour terminer une personne en garde à vue pour alcoolémie. **Les interventions sont très rapides car en cas d'appel la voiture la plus proche doit se rendre sur les lieux.**

Je suis revenue de cette immersion de nuit fascinée par le travail de ces gendarmes. Je les félicite vraiment pour tout le travail qu'ils font et c'est avec grand plaisir que je les accompagnerai pour une nouvelle patrouille de nuit si l'occasion se présente.

L'abreuvoir, pause du chemin du Poutou

Le chemin du Poutou est une randonnée incontournable de la région.

Longue de 21 kms, de Launaguet à Paulhac, elle traverse le territoire des Coteaux du Girou. Tout au long de ce parcours, vous pouvez apprécier la nature et découvrir des paysages variés. La traversée de ces vallons offre de magnifiques points de vue qui permettent d'apercevoir la plaine toulousaine, la vallée du Girou, la forêt de Buzet et les coteaux du Tarn.

Plusieurs **points de pause** se situent sur ce parcours, notamment celui-ci à **Bazus, lieu-dit l'Abreuvoir**, à 6 km de l'arrivée. Une table de pique-nique vous accueille à l'ombre du grand chêne. **Un vestige d'abreuvoir est encore présent.**

Ce chemin existe depuis le Moyen-Age et était utilisé par les habitants de la région pour aller sur les marchés toulousains vendre leurs récoltes.

Le sentier du Poutou fait partie de la collection de randonnées « Echappées Belles » promue par l'Office de Tourisme des Coteaux du Girou.



On s'était dit rendez-vous dans 60 ans Les retrouvailles des anciens élèves de Bazus

Il y a maintenant près de soixante ans, les écoliers de Bazus vivaient une enfance paisible, encadrés par leurs instituteurs, M. et Mme Cazeneuve. Ces enseignants savaient manier l'autorité, nécessaire au bon ordre de l'école, mais aussi susciter l'envie d'apprendre.

A l'origine de ces retrouvailles, une photo couleur des années 1960. Et chacun s'est employé à retrouver un copain ou une copine d'antan, d'autant que beaucoup sont restés dans le Nord-Est toulousain qu'ils affectionnent tant.

Le 22 Juin dernier, c'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion qu'une cinquantaine de ces anciens élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'une paëlla géante.

Ils n'ont pas manqué de se remémorer leurs souvenirs et les anecdotes qui ont rythmés leur enfance. **Franc succès pour cette journée de retrouvailles autour des anciens élèves de notre village !**



Un livre sur BAZUS

Les archives de notre commune sont très riches pour les personnes qui veulent prendre le temps de s'y intéresser, et c'est ce qu'a fait Marc HUREAU pour écrire un livre concernant Bazus de 1750 à 1950 : « **Si Bazus m'était conté** ».

Actuellement en retraite, il a plus de temps à consacrer à ses recherches, car ce qui l'intéresse, c'est la vie des habitants et la configuration des villages en écrivant l'histoire de la mairie, des habitants, des écoles et des églises depuis 200 ans (1750 à 1950). Ainsi, cherchant dans les archives départementales et municipales, il exhume de nombreuses données grâce aux procès-verbaux des conseils municipaux.

Les documents et les extraits «d'époque» sont restitués copie conforme, avec les fautes d'orthographe et les tournures de phrases à l'ancienne.

Le livre est disponible en Mairie.

Bienvenue aux Élanions blancs !

C'est une bonne nouvelle pour nos campagnes : la découverte d'une magnifique espèce d'oiseau qui a choisi notre commune pour nicher en 2019 ! L'Élanion blanc, petit rapace de la taille d'un faucon crécerelle, ressemblant par ses couleurs et son allure à une mouette est en effet une espèce qui est entrain de s'installer dans le Sud-Ouest de la France. Les premiers cas de nidification ont été signalés au pied des Pyrénées Atlantiques en 1990 à partir de la population ibérique. Aujourd'hui il atteint la Haute Garonne et le Tarn.

Recherchant les milieux ouverts où abondent leurs proies favorites les campagnols des champs, **les Élanions ont adopté la Vallée du Girou depuis peu**. C'est ainsi que ce printemps les ornithologues de la L.P.O (Ligue de Protection des Oiseaux) ont localisé deux couples à Bazus même. Ici les oiseaux, qui nichent habituellement sur les arbres, ont choisi d'installer leur nid sur les pylônes de la ligne THT qui traverse la vallée ! Leur reproduction a été couronnée de succès puisqu'au moins 4 jeunes se sont envolés.

Comme toutes les espèces de rapaces, **l'Élanion blanc bénéficie du statut d'espèce protégée**. Pour les observer, recherchez les oiseaux clairs perchés au sommet des grands peupliers (secs de préférence), ou bien sur les pylônes. Si vous habitez en bordure du village vous pouvez les apercevoir chasser en pratiquant le vol stationnaire au-dessus des champs, parfois jusqu'au crépuscule. Le faucon crécerelle fait de même mais lui est roux.

A l'heure où bon nombre d'espèces d'oiseaux : alouettes, chardonnerets, cailles des blés ... connaissent un déclin très inquiétant, réjouissons nous de cette nouveauté, mais faisons en sorte également que nos jardins et nos campagnes soient des refuges où plantes, insectes et oiseaux puissent retrouver un habitat naturel qui leur offre le gîte... et le couvert. Pour en savoir davantage, je vous invite à consulter le site www.desterresdesailes.fr, un programme de la LPO pour un retour des oiseaux en milieu agricole.

Jacques PERINO



Classe découverte CE1/CE2

Du **20 au 24 mai 2019**, les élèves de la **classe de CE1/CE2** de l'école de BAZUS sont partis en **Classe Découverte à Garin** à côté de Luchon (31). Ce séjour «montagne» a été l'occasion pour les enfants de pratiquer les activités escalade et course d'orientation et d'enrichir leurs connaissances du milieu montagnard à travers des randonnées et des visites (Maison des sources et zones de captage de l'eau).

Ils ont pu en outre être sensibilisés à la préservation de la nature. C'est la fête pleine de souvenirs qu'ils sont rentrés à la maison.

Les communes de Bazus, Villaries et Gargas ont aidé financièrement l'école pour organiser ce séjour à hauteur de 30€ par élève de leur commune respective.

Cette expérience sera reconduite au mois de mai 2020.



La vie scolaire

Villariès :

26 PS/MS (Mme CALVET)
24 MS/GS (Mme LAVERGNE)

Gargas :

23 CM1/CE2 (Mme HESSE)
22 CM2 (Mme FERNANDEZ)

Bazus :

25 CP/CE1 (Mme ROLLAND)
28 CE1 (Mme DERBIAS)
26 CE2 (Mr COSSET)

Les inscriptions en maternelle pour la rentrée auront lieu pour les enfants nés en 2017, **à la mairie de Villariès**. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'inscription **à remplir à la mairie de Bazus au préalable**.

La tournée croissant, aura lieu le 1er février 2020 de 8h à 12h. Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres. Nous vous rappelons que cette action aidera à financer les sorties de l'école maternelle de Villariès et la classe découverte de CE2 de Bazus.

ALAE

Cette année encore les enfants de l'ALAE de Bazus ont vécu de chouettes moments ! De nombreux temps forts ont marqué l'année 2019.

La Fête de l'Enfance a permis à toutes les familles de la C3G de se réunir à Villariès pour découvrir les nombreuses activités proposées à leurs enfants. Du sport, des activités manuelles, de la cuisine, ... Les ALAE de Bazus et Villariès étaient particulièrement à l'honneur avec pas moins de 3 spectacles des enfants.

La semaine des « Incroyables Parents », a permis aux enfants de l'ALAE de découvrir la danse orientale et l'art du massage. Un papa champion de rallye est même venu avec sa voiture ! Nous espérons que l'année prochaine, la semaine des « Incroyables Parents » fera intervenir encore plus de talents !

En décembre a eu lieu **le mois de la fraternité**. Nous organisons de nombreux événements : une collecte de jouets en faveur du secours populaire, des cartes de vœux distribués aux sans-abris, une gratiféria, un goûter de Noël.

Les TAP permettent aux enfants de découvrir de nombreuses activités : slackline, skate, patins, grands jeux, atelier philo, théâtre d'ombres, photo, sophrologie, graff, créations manuelles...

Retrouvez nos activités et événements sur le livre des Gnomes et sur facebook.

ALAE de Bazus

06 58 84 15 09

enfance-bazus.villaries@lecg.org

Horaires :

Le matin : 7h30-9h00 ; Le midi : 12h00-13h30

(11h40-12h40 le mercredi); Le soir 16h05-18h30 (15h05 le mardi)



Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.)

Le Relais d'Assistants Maternels est un lieu ressources qui permet d'informer et d'accompagner les familles dans leurs démarches d'employeur et de contribuer à la formation continue des assistants maternels. C'est aussi un lieu de socialisation des enfants accueillis chez les assistants maternels à travers les activités proposées lors des matinées d'éveil.

Contact : ram@coteauxdugirou.fr

Tél : 05 62 79 26 87

APPRENDRE ET ENSEIGNER DANS DE BONNES CONDITIONS

École numérique

Le numérique prenant une part importante à l'école et ce dès le primaire, la mairie a fait l'acquisition de **2 ordinateurs portables** et toutes les classes peuvent bénéficier d'une **connexion internet**.

Les élèves sont maintenant « connectés » !

Coût total de l'opération HT :	1 242 €
Subvention :	248 €
Part restant à la charge de la commune :	994 €



Par ailleurs, le contrat du photocopieur de l'école arrivant à échéance, le photocopieur a été remplacé.

Pompes à chaleur

Un système de pompe à chaleur air/air a été installé dans les classes de CP et CE1 (la classe de CE2 étant déjà équipée) de façon à ce que les élèves et enseignants travaillent dans de meilleures conditions été comme hiver !

Coût total de l'opération HT :	11 360 €
Subvention (Département) :	4 544 €
Subvention (Etat) :	2 272 €
Part restante à la charge de la commune :	2 773 €

(Fonds propres)

Carrés potager

Depuis le printemps dernier, l'école bénéficie d'un potager co-financé par la mairie et la coopérative scolaire. Les élèves de CP et CE1 **ont ainsi pu travailler concrètement sur des projets pédagogiques concernant le vivant**. Après les semis et l'arrosage régulier, la récolte des légumes (radis, petits pois, salades...) a été engloutie avec gourmandise par nos petits jardiniers ! **Vivement le printemps prochain pour recommencer.**



SÉCURISER LES ABORDS DE L'ÉCOLE



Radar pédagogique

Afin de sensibiliser les conducteurs à la vitesse pratiquée notamment à l'approche du centre du village et de l'école où la vitesse est limitée à 30 km/h, la commune a pu bénéficier par l'intermédiaire du SDEHG de **l'installation et de la maintenance totale d'un radar pédagogique**.

Coût total de l'opération HT :	2 500 €
Part restant à la charge de la commune :	1 250 €

Barrières de protection

Des **barrières de protection aux couleurs vives** ont également été installées pour que les enfants accèdent à l'école en toute sécurité, à l'écart des véhicules manœuvrant sur le parking ainsi qu'un **TOTEM** signalant l'école.

Coût total de l'opération HT :	6 993 €
Subvention :	1 399 €
Part restant à la charge de la commune :	5 594 €



Travaux réalisés

ÉGLISE

Les aiguilles du cadran de l'horloge du clocher de notre église paroissiale Saint Pierre ne fonctionnant plus, il a été nécessaire de faire appel à un prestataire spécialisé : la société LEPICARD-MARTY.

Moment de nostalgie quand la grande horloge de l'Église a été démontée et où un vide est resté durant quelques jours. Cette horloge qui a rythmé de grands moments depuis le début du siècle !

Son mécanisme d'origine existant depuis les années 1870, **son remplacement s'est fait par une équipe de campanistes, spécialiste en matière d'horlogerie d'édifice, par l'extérieur du clocher et par escalade.**



Ces spécialistes ont : - démonté le cadran et changé la minuterie de l'horloge mécanique qui était d'origine

- réparé et repeint les aiguilles
- changé le mouvement électrique en panne (qui fait tourner les aiguilles et qui est relié aux commandes des sonneries)
- lavé et conservé le cadran qui est très ancien.

Toujours solidement harnachés, ils ont hissé et remis en place le nouveau mécanisme. En amont, un bâti en bois a été construit et fixé par des pattes fiches, enfoncées dans le mur pour que le cadran se positionne mieux, et que l'horloge fonctionne correctement.

Il ne pourra plus être invoqué comme motif de retard une mauvaise lecture de l'heure au clocher !

En complément de ces travaux :

ont été réalisés :

- la restauration et la peinture de la porte principale et des deux autres portes du porche
- la restauration et la restitution d'un décor qui s'était décollé sur la voûte.
- le traitement et la peinture des bancs et des parois de bois latérales.

sont programmés :

- au bas d'un pilastre, le décor étant très abîmé, le mur a été piqué, dans l'été 2019, pour qu'il s'assèche, et en décembre le plâtre a été refait. Après un relevé des décors et la fabrication de poncifs, il y aura la restitution des fonds colorés et des éléments décoratifs manquants à l'aide de pigments en poudre et de liant acrylique, à l'identique de l'original, en début d'année 2020.
- l'éclairage : changement des 10 spots LED à l'intérieur, des 2 spots à l'extérieur et de l'éclairage du cadran par des LEDS avec baisse d'intensité de 50% de 23h à 6h.

L'église Saint-Pierre séduit d'emblée par ses dimensions, par sa belle mine de pierre toulousaine, par son caractère simple. Sa restauration intérieure et extérieure veut préserver un édifice majeur du patrimoine communal dont la mise en valeur s'est poursuivie avec la réfection de l'éclairage extérieur qui lui restitue son caractère.

MISE EN PLACE DE POMPES A CHALEUR AIR/AIR

En parallèle des travaux d'équipement de climatisation réversible des 2 classes à l'école, nous avons également **installé au secrétariat de la mairie et à la salle du conseil municipal des pompes à chaleur air/air**, pour réduire les temps de fonctionnement de la chaudière aux intersaisons et donc de faire des économies. **Ces opérations s'inscrivent dans un plan de développement durable, nous avons pu bénéficier d'aides supplémentaires de l'État.**

Coût total de l'opération HT :	9 589 €
Subvention (Département) :	3 836 €
Subvention (État) :	1 918 €
Part restante à la charge de la commune :	3 835 €
(Fonds propres)	

RÉNOVATION MENUISERIES SALLE DES FÊTES

Un important chantier de **rénovation énergétique à la salle des fêtes**, avec le changement de toutes les menuiseries. Sa rénovation s'inscrit dans le suivi de **la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune.**

Ces travaux visent à réduire la facture énergétique, diminuer les émissions de CO2 liées au fonctionnement des installations et à apporter un confort supplémentaire aux utilisateurs.

Coût total de l'opération HT :	23 940 €
Subvention (Département) :	9 576 €
Part restante à la charge de la commune :	14 364 €
(Fonds propres)	



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La deuxième tranche de travaux concernant la rénovation de l'éclairage public a été faite en début d'année 2019. Pour une partie des routes de Montastruc, de Gargas, et le Chemin de l'Ormeau.

Coût total de l'opération HT : 38 500 €
Part restante à la charge de la commune : 7 797 €
 (Fonds propres)

Pourquoi avoir réalisé des travaux de rénovation de l'éclairage public ?

- Pour réduire son impact sur l'environnement, les luminaires installés n'éclairent plus le ciel, donc diminution de la « pollution lumineuse ».
- Pour s'inscrire dans une démarche énergétique efficiente, les luminaires installés sont de faible puissance avec des temps de fonctionnement optimisés.
- Pour augmenter la qualité de l'éclairage, les luminaires qui sont installés ont une puissance maximale de 54W (contre une puissance de 125W). Même si la puissance du luminaire est divisée par plus de deux, la qualité de l'éclairage est de bien meilleure efficacité.
- La bonne gestion du temps de fonctionnement, l'éclairage LED et le bon état des luminaires **permettent de réduire et de maîtriser les dépenses de fonctionnement de la commune.**

WC PUBLIC

Pour rendre accessible des toilettes aux personnes en situation de handicap, nous avons créé à côté de la salle des associations, au centre du village, **des sanitaires aux normes PMR.**

Travaux en fin de réalisation

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Dernière tranche de rénovation de l'ÉCLAIRAGE PUBLIC** (avec toujours l'abaissement de la durée d'éclairage de 50% de 23h à 6h) pour terminer les routes de Villariès, de Montastruc, de Garidech, de Castelnau et le chemin des Chaumes.

- **Changement des boîtiers de commandes des horloges astronomiques** de l'éclairage très vétustes et pas toujours fiables.

Coût total des 2 opérations HT : 62 220 €
Part restante à la charge de la commune : 12 601 €
 (Fonds propres + avec un calcul de retour sur investissement de 5 ans)

A cela va s'ajouter, **la création de l'éclairage public au début du chemin des Mourillous.** Travaux demandés en novembre 2018, votés à l'unanimité le 26 février 2019 et prévus en début d'année 2020.

Coût total de l'opération HT : 41 250 €
Part restante à la charge de la commune : 8 352 €
 (Fonds propres)

VOIRIE COMMUNALE : La municipalité, en partenariat avec la C3G, va poursuivre dans le cadre **du programme «rénovation voirie»** la restauration des chemins : des Joncs, de l'Ormeau, des Mourillous et des Chaumes. Ces travaux sont prévus très prochainement, bien-sûr sous réserve que les conditions climatiques permettent la bonne réalisation de ces travaux.

ÉLECTRICITÉ MAIRIE

Une mise en conformité des installations électriques des Établissements Recevant du Public (ERP) a été initiée début 2019. En parallèle a été réalisé à la mairie :

- la mise en place de goulottes pour y insérer tous le câblage informatique.
- la rénovation de toute l'électricité de l'étage (prises, éclairage, luminaires).
- le changement de tous les néons par des luminaires/dalles LEDS
- la rénovation du tableau électrique.

MISE EN PLACE DE CENDRIERS

Des cendriers muraux ont été installés au parking de l'école (sur le mur de la cantine), **à la mairie et à la salle des fêtes** afin de lutter contre la prolifération de mégots de cigarette. Pour rappel, un mégot met entre 10 et 12 ans pour se dégrader, sans compter que les filtres absorbent une grande partie des 4 000 substances nocives présentes dans la cigarette.

Pour un village plus propre et respectueux de l'environnement nous comptons sur votre élan de citoyenneté.



DIVERS

- acquisition de petit matériel : remorque, drapeau pour les anciens combattants ...
- changement du lave-mains à la salle des associations

LE HAUT DÉBIT

Le haut débit est un accès Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données/ documents, photos, vidéos,dans un temps court.

Il est exprimé en «bit» par seconde, une unité de mesure de la quantité de données susceptibles de circuler dans le réseau. Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission des données est rapide.

Après beaucoup de tergiversations de la part de l'ABF (Architecte Bâtiment de France), la montée au haut débit est effective depuis le début de l'année sur notre commune.

SALLE DES ASSOCIATIONS

Nous avons prévu **le réaménagement de la cuisine** pour améliorer son utilisation aux associations.



Élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

La demande d'inscription sur les listes électorales doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020** (permanence exceptionnelle le 07/02 de 10 h à 12 h).

Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales, connectez-vous à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Le jour des élections, si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote, vous avez la possibilité de voter par procuration. **La procuration se réalise auprès de la gendarmerie, et doit être effectuée le plus tôt possible pour les délais d'acheminement.**

Assainissement collectif

Le service d'entretien rencontre quelques problèmes liés à la présence d'objets ou de produits toxiques indésirables dans les canalisations des eaux usées et niveau de la station d'épuration, notamment des lingettes, des serpillières ou rouleaux de papier toilette.

Même si certains objets portent la mention biodégradable, la durée du trajet entre vos toilettes et la station d'épuration est trop courte pour déclencher ce processus. **Ces objets risquent de boucher le réseau et d'endommager les pompes de la station d'épuration, entraînant alors un surcoût pour les abonnés.**

Pour préserver l'environnement et permettre le bon fonctionnement de la station d'épuration, merci de respecter les règles de bon sens, **ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes** mais dans les ordures ménagères et portez vos produits toxiques (white-spirit, peinture,...) à la déchetterie.



Compostez vos ressources : bac et atelier de compostage gratuits

Dans sa politique de réduction des déchets, la Loi de Transition Énergétique a fixé un taux de valorisation matière ou organique à 65% en 2025. Le compostage est un facteur-clé pour atteindre cet objectif.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou propose d'accompagner les usagers au compostage via des rencontres mensuelles (ateliers).

Les participants pourront, à l'issue de la rencontre, repartir avec un **bac à compost de 400 litres mis à disposition gratuitement.**

Plus d'informations

- par téléphone au 05.34.27.63.70
- par mail à dechets@coteauxdugirou.fr
- sur notre site internet www.cc-coteaux-du-girou.fr



Le recensement militaire ou citoyen

Tout jeune Français (fille et garçon) **dès 16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile qui lui délivrera une attestation de recensement (attention : pas de duplicata). Il sera ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté** (JDC). À l'issue de la JDC, il recevra une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...)

Le recensement permet également à l'administration de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

NOUVEAU : 6 mois après votre recensement en mairie, vous pouvez ouvrir un compte sur « majdc.fr » dans l'espace administré.

Cela vous permettra :

- de visualiser et télécharger la convocation à la JDC
- de modifier la date et le lieu si besoin
- de télécharger votre attestation de participation
- d'accéder à toutes les coordonnées utiles

Balades Ludiques Randoland Bazus

Conçue comme une chasse au trésor, la découverte ludique se réalise dans et autour de Bazus. La recherche des indices permettant de résoudre l'énigme se déroule en autonomie complète et permet à vos enfants d'être les guides explorateurs de cette balade.

Cette balade de 1,9 km est accessible à tous pour une durée d'environ 1 h. Venez-vous balader, vous amuser et visiter BAZUS autrement.

La plaquette « Balades Ludiques de Bazus » est disponible en mairie.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.randoland.fr pour retrouver toutes les balades des 18 communes de la C3G.

Pour vérifier vos réponses, contactez l'Office de Tourisme des Coteaux du Girou.

- par téléphone au 05.34.27.63.75
- par courriel à tourisme@coteauxdugirou.fr
- vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.randoland.fr



Recensement de la population

Du 16 Janvier au 15 Février 2020, le recensement de la population se déroule à BAZUS.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de notre commune.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Un véritable outil pour les élus locaux.

Le recensement permet d'avoir deux informations :

- La première est de connaître le nombre d'habitants de la commune afin de déterminer le montant de la Dotation Globale de Financement (DGF) que la commune va percevoir chaque année par l'État. **Plus la commune est peuplée, plus cette contribution est importante.**
- La deuxième est de connaître la structure familiale des foyers présents à Bazus **afin de permettre de réfléchir aux équipements publics dont la commune aura besoin demain.**

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à **Fabienne FAVA** (notre secrétaire de mairie) qui sera notre agent recenseur dûment habilité. Elle se présentera à votre domicile et elle vous proposera **de vous faire recenser sur papier ou en ligne.**



A SAVOIR : Obligatoire pour chacun d'entre nous, le recensement peut être effectué très rapidement sur Internet.

Après la visite de l'agent recenseur, vous serez invités, si vous le souhaitez, à remplir directement le formulaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

La déclaration en ligne est avantageuse pour plusieurs raisons :

- **c'est plus rapide** : pas de second passage de l'agent recenseur pour récupérer les questionnaires, la collecte est donc plus rapide et avec un suivi en temps réel.
- **démarche écologique et économique** : moins de papier utilisé.
- **résultats de qualité** : le questionnaire guidé est plus facile à compléter. L'agent recenseur reçoit un SMS lorsque vous avez rempli le formulaire.
- **confidentialité** : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'INSEE.

L'éclairage nocturne : moins, c'est mieux !

Après la rénovation des candélabres de l'éclairage public de la commune, nous avons décidé de moins consommer la nuit.

En effet, nous sommes attentifs à la consommation électrique du village et nous avons voulu réduire la pollution lumineuse en utilisant l'éclairage à LED.

Ainsi nous participons à la réduction du gaspillage d'énergie.

Nous réduisons pour cela tous les jours l'énergie en baissant de 50 % nos lampadaires de 23h à 6h.

En ce sens comme de plus en plus de villes ou villages de France, nous œuvrons activement à la **préservation de la planète.**



Nos joies, nos peines

Naissances

Ils ont souri à la vie...

11 Février	CANTALOUBE Simon
4 Avril	SIX Eliott
11 Juin	CAILLARD Albane
6 Juillet	DAVIGNON Manon
23 Sept.	FOUILLAND Camille
17 Oct.	DAUDÉ Léon
21 Oct.	VIDAL Kayson



Mariages

Ils se sont dit oui ...

30 Avril	DÉROSIER Evelyne et PININGRE Jean-François
1er Juin	VIC Alexandra et MOTHEAU Eric
17 Août	LOZES Coraline et COSTES Sylvain
7 Sept.	CHOCHOI Sandrine et PINEL Christophe
21 Déc.	LENOTTE Amandine et VIEU Frédéric



Baptême civil

Ils ont un parrain et une marraine...

20 Juillet	COURNEDE Ambre
------------	----------------



PACS

Une vie à deux...

21 Mars	TOMATIS Marion & FERRAZ Anthony
---------	---------------------------------



Décès

Ils nous ont quittés...

6 Mai	SAINT-CYR Edmond
4 Nov.	GLEYZES Miranda



Bibliothèque

De nouveaux ouvrages apparaissent régulièrement dans les rayons de la bibliothèque de BAZUS.

N'hésitez pas à venir les découvrir !

Les usagers ont à disposition des livres pour les enfants et pour les adultes.

Marie PLACE assure une permanence tous les jeudis de 17h à 18h, mais vous pouvez aussi vous y rendre aux heures d'ouverture de la mairie.

«La lecture, c'est une vertu irremplaçable qui enrichie le savoir et fortifie la mémoire»



La doyenne du village nous a quittés

Miranda GLEYZES, arrivée à Bazus en 1937, à l'âge de 18 ans, y est restée toute sa vie.

Elle a eu le grand bonheur de connaître son arrière-arrière-petite-fille ROSE, car toutes les générations vivent à Bazus depuis de très longues années.

Elle a fêté ses 100 ans en février dernier, et nous a quittés en cette fin d'année.



Nouvelle APPLI : CAP Pays Tolosan

Une application gratuite qui vous fait découvrir le Pays Tolosan et ses richesses insoupçonnées.

L'application CAP Pays Tolosan vous propose des services personnalisables, des informations géo-localisées (parcs, châteaux, jardins, restaurants, hébergements, activités culturelles et sportive,....), des alertes sur des sujets ciblés ainsi qu'un agenda dynamique des événements à découvrir sur notre territoire.

A vous de jouer pour (re) découvrir un territoire plein d'attraits !



Une belle surprise

Belle surprise organisée par Pascal ROUANET, **le bouclier de Brennus** qui consacre le titre de champion de France du Rugby du TOP 14 **est venu jusqu'à Bazus.**

Après avoir fait un tour aux écoles pour le plus grand bonheur des enfants, il s'est arrêté à la mairie.

Immortaliser ce moment était une évidence pour les valeurs portées par ce sport collectif.

Merci beaucoup à Pascal ROUANET.



Lycée de Gragnague

Présentation du lycée :

Mr Joël NISSOU, l'architecte qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de la construction du futur lycée, a présenté en visite virtuelle, **ce que sera LE LYCEE du secteur.**

Un lycée « tout numérique » qui donnera une dynamique au territoire en permettant notamment de développer un tissu économique d'entreprises cohérent autour des thématiques développées dans le lycée.

Une dynamique vertueuse pour le bien de nos enfants et de notre territoire.



Calendrier prévisionnel :

- Nov. 2019 : Construction de la station de refoulement et du réseau des eaux usées ;
- Jan. 2020 : Début de la construction des bâtiments du lycée ;
- Juin 2020 : Début de la construction du gymnase ;
- Sep. 2021 : Ouverture du lycée aux classes de seconde ;
- Sep. 2022 : Ouverture du lycée aux classes de premières ;
- Sep. 2023 : Ouverture du lycée aux classes de terminales et BTS.





Comité des fêtes

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Présidente : Fabienne FAVA

Vice-Président : Ahmed BOUCHARÉB

Trésoriers : Julien LAFON et Marie-Christine PINEL

Secrétaires : Stéphanie COURNEDE et Isabelle RUMEAU

Membres : Gilles, Eric, Samuel, Tony, Véronique, Cédric, Virginie, David, Mélissa, Pierre, Claude, Sylvie.

L'année 2019 s'est déroulée sous le signe de la convivialité avec de nombreuses animations.

Elle a débuté avec **la galette des aînés**.

Ensuite après une considérable préparation, **la fête locale de Pentecôte** s'est déroulée dans la bonne humeur malgré une météo capricieuse. Les petits comme les grands se sont bien divertis pendant 4 jours.

L'équipe a renouvelé la **Re-Fête** en septembre et a proposé d'y associer les associations communales. Merci aux associations qui ont répondu présentes : le COLB a réalisé une marche dans le village, le Groupement des parents d'élèves a proposé la bourse aux livres et le BAZUD BAND a remarquablement animé la soirée. Le Comité des fêtes a offert les jeux gonflables aux enfants et la soirée s'est poursuivie avec un repas champêtre. **Un grand merci à tous les bénévoles.**

L'année s'est poursuivie avec le traditionnel et exceptionnel **couscous** dans une ambiance de folie.

Le comité des fêtes a décidé de clôturer l'année en faisant plaisir aux enfants en commandant le **Père Noël** qui les a promenés dans son super traineau, puis la soirée a continué autour du verre de l'amitié.

Nous vous donnons RDV le **7 mars 2020** pour un repas dansant puis au **week end de Pentecôte** pour les grandes fêtes de Bazus.

Groupement des Parents d'Elèves

Le Bureau :

Présidente : GROLLEAU Sabrina 06.08.05.68.38

Vice-Présidente : GUEDON Sabrina

Secrétaire : LARRIEU Jean-François

Vice-Secrétaire : JAMOIS Charlotte

Trésorière : LOCHON Cynthia

Vice-Trésorière : MASSONNIÉ Vanessa

Le groupement des parents est une association à but non lucratif. En lien avec le corps enseignant, les mairies et l'ALAE, **l'un des objectifs du groupement est d'évoquer les problématiques ou questionnements divers transmis par les parents.** Les conseils d'école réunissant l'ensemble des acteurs et au nombre de trois par an, permettent de faciliter ces échanges.

Comme chaque année, nous organisons également différentes opérations permettant d'apporter des fonds complémentaires et ainsi développer les sorties scolaires. Les traditionnelles Opérations «chocolats» et «sapins» avant les fêtes de fin d'année sont en cours. Des objets avec des dessins personnalisés réalisés par les enfants et des gâteaux seront également proposés à la vente en 2020.

Toutes ces actions s'inscrivent dans un même intérêt pour tous : **garantir un cadre de vie scolaire de qualité pour les enfants et leur apporter ainsi un bien-être à l'école favorisant les apprentissages.**

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations.

Presbytère de Saint-Loup-Cammas

Secrétariat : 05 61 09 73 97

Email : paroisse.aucamvillestloup31@gmail.com

Père Gibson BANGU

6 pl de l'Eglise 31140 ST LOUP CAMMAS

Site : www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Père Jean GAKONA

A.C.C.A. – Les Chasseurs

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : André MEJA

Vice-Président : Roger FAVA

Trésorier : André DARDENNE

Secrétaire : Gérard DRUILLE

Membres actifs : Daniel BARUTEL, Rémi AURIOLE

Les Anciens Combattants

Le Bureau :

Président d'honneur : Brigitte GALY

Président : Gaëtan CAMPONOVARA

Trésorier : Robert BERTON

Secrétaire : Gilbert PITTON

Club Art'Color

Contact : Rachel LACOME
rachel.lacome@hotmail.fr



Bazus Band

En 2019 nous avons fêté les **10 ans de la Fête de la Musique** à Bazus et avons eu le plaisir de participer à la Re-fête du mois de septembre.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 Juin 2020 pour une nouvelle soirée de partage sur la place du village.



Club Omnisport et Loisirs

Présidente : Nicole COSSON 06 88 66 48 29

Venez découvrir et partager à la salle des Fêtes de BAZUS les activités proposées.

- Par Emmanuelle : renforcement musculaire - gym du dos - cardio - stretching ou gymball

Le mercredi matin de 9h15 à 10h15

- Un nouveau cours a débuté avec Florie animatrice diplômée jeunesse et sports et pilate.

Le mercredi soir de 18h30 à 19h30 un peu plus dynamique.

Si vous voulez essayer le 1er cours est offert.

Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

Le Bureau :

Présidents d'honneur : Georges BOVO et Louis MAILLÉ

Président : Jean-Claude BIAU (06.86.48.69.26)

Trésorière : Cécile GARCIA

Secrétaire : Marie-Christine PINEL

Membres : André PELLEGRINI, Christian CAYRAC

La saison 2019 de la boule sportive de Bazus s'achève et comme chaque année, diverses manifestations au sein du village ont été réalisées : concours de la fête, trophée Louis Gleyzes, trophée Roger Rivayran, intervillages, etc. et tous les mercredis soir, un moment de convivialité autour de quelques parties de pétanque. Cette année encore **Marie-Christine PINEL** a brillé de 1 000 feux finissant pour la deuxième année consécutive **meilleure première féminine lors des intervillages**. Pour les concours de zone des clubs en féminine, en trois dimanches, avec Isabelle VERLHAC, elles se sont brillamment illustrées en arrivant en quart de finale, puis en demi-finale et pour finir en finale. Félicitations à elles.

Si vous souhaitez vous initier à la pétanque, que vous soyez débutant, petit et grand, H ou F, retraité(e) etc... Un champion se cache peut-être parmi vous !!! Ou tout simplement, pour venir passer un moment de détente conviviale, nous aurons le plaisir de vous accueillir et vous faire partager de bons moments.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter : Jean-Claude BIAU au 06 86 48 69 26, Marie-Christine PINEL au 06 62 20 18 17, Cécile GARCIA au 06 32 18 36 50.

LA BOULE SPORTIVE DE BAZUS VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE.

Rétrospective 2019



Mariage Sandrine & Christophe



Inauguration Route de Montjoire



Mariage Alexandra & Eric



Noël



Mariage Coraline & Sylvain



Commemoration du 8 mai



Mariage Evelyne & Jean-François



Baptême civil d'Ambre



Fête de la musique



Commemoration du 11 novembre



Fête de la Pentecôte



Mariage Amandine & Frédéric